



Option Arts Plastiques Facultative
& spécialité
SECONDE - PREMIÈRE - TERMINALE

<http://web.ac-corse.fr/citescosartene>



lycée Clémenceau

SARTÈNE
CORSE

Option Arts Plastiques Facultative & spécialité
SECONDE - PREMIÈRE - TERMINALE



Pourquoi une formation en Arts Plastiques ?

Votre enfant termine sa classe de Troisième, et sera en seconde générale l'an prochain. Un certain nombre de disciplines, jusqu'à présent obligatoires, deviennent optionnelles au lycée.

C'est le cas des Arts Plastiques.

Votre enfant réussit bien dans cette matière, il souhaite poursuivre un enseignement en Arts Plastiques.

Au lycée il a le choix entre deux options:

L'option facultative, ouverte à tous dès la classe de seconde, poursuivie en classe de première et évaluée au Baccalauréat avec un coefficient 2, Il s'agit d'un enseignement de trois heures hebdomadaires.

Les enseignements obligatoires et de spécialité en série L, en Première L et Terminale L permettent de présenter l'option obligatoire au baccalauréat. Ce choix marque un engagement certain dans une voie littéraire.

Le travail est évalué au Baccalauréat par deux épreuves : l'épreuve écrite «culture plastique et artistique» coefficient 3 + l'épreuve orale «pratique et culture plastiques» coefficient 3, Au total, une discipline évaluée coefficient 6.

«Suivre un enseignement facultatif ou obligatoire ne

nécessite pas de pré requis particulier. La qualité de la formation générale antérieure d'une part, l'expérience et la connaissance de certains domaines artistiques d'autre part, enfin la motivation qui préside au choix de formation effectué pour le cycle terminal garantissent de profiter pleinement de l'un ou l'autre de ces enseignements et d'y réussir, notamment en vue de l'obtention du baccalauréat.»

Présentation de l'option

Pourquoi choisir une option artistique ?

Pour offrir à tous les élèves motivés une formation artistique et culturelle ouverte sur le monde et sur la diversité des Arts : Peinture, Sculpture, Architecture, Dessin, Photographie, Installations, nouveaux modes de production d'Images (Vidéo, Infographie, Multimédia...)

L'art permet à l'élève d'exprimer sa vision du monde. Il développe imagination et ouverture d'esprit.

Le lycée Georges Clémenceau fait partie des établissements offrant cet enseignement.

Il est proposé sous deux formes :

L'enseignement de spécialité : Il s'adresse aux élèves motivés par les arts, l'année de seconde en option facultative permettra d'évaluer si ce choix est judicieux. Mais une motivation pour la création est indispensable, ainsi que des résultats corrects en français, l'option Arts Plastiques appartient à la filière littéraire. Horaire : 5h

Option facultative :

Elle s'adresse à tous les élèves du lycée, de seconde, première et de terminale (tous niveaux, toutes sections) et est cumulable avec l'enseignement de spécialité.

Horaire: 3H



Option Arts Plastiques en seconde

L'option Arts Plastiques en seconde, pourquoi ?

Pour offrir à tous les élèves motivés une formation artistique et culturelle ouverte sur le monde et sur la diversité des Arts : Peinture, Sculpture, Architecture, Dessin, Photographie, Installations, nouveaux modes de production d'Images (Vidéo, Infographie, Multimédia.)

Suite à la mise en œuvre de la nouvelle réforme de l'enseignement s'ouvre une multiplicité de choix en fin de troisième, concernant nombre de disciplines et particulièrement les Arts Plastiques.

Durant leur scolarité au collège, les élèves ont suivi un enseignement obligatoire en Arts Plastiques et acquis des connaissances et capacités relevant de la pratique des arts et de leur histoire.

En classe de seconde, il leur est proposé de poursuivre ce parcours de découvertes et d'affirmer leurs goûts, aptitudes et motivations pour faire des choix réfléchis en vue du cycle terminal.

Définition et objectifs

L'enseignement des Arts Plastiques se définit par la complémentarité de ses deux composantes. La première est culturelle et théorique, elle questionne le domaine des Arts plastiques au travers des relations entre la forme et l'idée. Ses enjeux seront traités à l'intérieur de deux champs d'études principaux : le dessin et la matérialité.

En classe de seconde, l'enseignement facultatif des Arts Plastiques de 3 heures hebdomadaires repose prioritairement sur l'exercice d'une pratique plastique fondée sur les formes de la création artistique contemporaine mises en relation avec celles léguées par l'histoire de l'art.

Les connaissances et compétences ainsi acquises doivent faciliter des poursuites de formation ciblées sur les arts plastiques en cycle terminal, soit en enseignement obligatoire

de série L, soit en enseignement facultatif. Ces choix peuvent aussi - et à plus long terme - lui permettre d'accéder à des études supérieures en vue d'un parcours professionnel.

Programme

L'enseignement dispensé en seconde construit des connaissances, des capacités et des attitudes dans trois champs de compétences particuliers :

Compétences techniques et artistiques :

- concevoir, projeter, réaliser en deux dimensions et en volume.
- choisir ses propres moyens d'expression en fonction d'un projet.
- comprendre, dans la pratique, le rôle joué par les divers constituants plastiques et matériels (medium, geste, outils) et savoir les utiliser.
- prendre en compte des éléments susceptibles de transformer sa démarche .
- argumenter sa démarche à l'oral et à l'écrit.

Compétences culturelles

- analyser une œuvre à deux ou trois dimensions en faisant apparaître ses caractéristiques plastiques, sémantiques et artistiques.
- utiliser un vocabulaire descriptif précis et approprié .
- situer une œuvre dans son cadre historique et faire apparaître quelques caractéristiques du ou des systèmes figuratifs dont elle témoigne.

Compétences comportementales

- travailler dans une relative autonomie, conduire un travail personnel et assumer sa présentation au regard des autres.
- témoigner d'un comportement attentif et ouvert aux démarches artistiques dans leur diversité.

La prise de parole de l'élève fait l'objet d'une attention particulière. Conduite par le professeur, à partir des productions individuelles ou collectives, elle permet à l'élève de prendre conscience de la singularité de sa démarche et des divers enjeux de sa réalisation. Par le dialogue ainsi instauré, chaque élève peut faire le point sur ses difficultés, ses acquis, ses progrès, ses projets.

Options arts : cycle première - terminale

Enseignement facultatif toutes séries ou Enseignements obligatoires et de spécialité en série L.

Le cycle terminal des lycées offre aux élèves qui le souhaitent la possibilité de suivre une formation artistique en arts plastiques.

La classe de seconde a permis à chaque élève de faire le point sur ses acquis, ses motivations et les perspectives offertes pour compléter sa formation scolaire et d'apprendre autour du dessin et de la matérialité.

À ce titre, certains d'entre eux, forts d'une motivation plus sûre, ont profité d'un enseignement facultatif qui les conduit naturellement à poursuivre leur parcours artistique en cycle de première et de terminal.

Quelle option choisir ?

Les ARTS PLASTIQUES en PREMIÈRE et TERMINALE : Option facultative ou Option de spécialité ?

Les arts plastiques se structurent autour de 2 composantes : Pratique et culturelle, la composante pratique est celle du savoir-faire. La composante culturelle est celle des connaissances, elle se fonde sur l'approche des œuvres et des mouvements et s'applique au patrimoine comme aux arts contemporains

Définition et objectifs

En cycle terminal, l'enseignement des arts plastiques s'appuie sur les connaissances et compétences acquises par l'élève au cours de sa scolarité. Il repose essentiellement sur l'exercice d'une pratique.

L'enseignement des arts plastiques vise à la compréhension des processus de création, sur les plans pratique et théorique, à la connaissance des œuvres, à la construction



d'attitudes artistiques et à l'exercice de la réflexion critique. L'élève expérimente ou perfectionne son usage des outils traditionnels comme de ceux qui se rapportent aux technologies contemporaines.

L'histoire de l'art, elle permet à l'élève d'établir des connexions entre les différentes sources des savoirs et de nourrir son imaginaire.

Les grands champs de compétences

Les compétences sont plasticiennes et techniques, théoriques, culturelles.

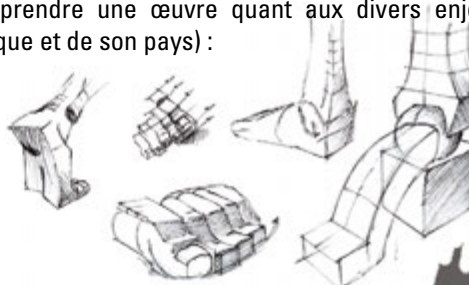
Compétences plasticiennes et techniques (être capable d'associer et de maîtriser des moyens plastiques en faveur d'intentions - forme et sens) :

- mobiliser ses connaissances des moyens plastiques et ses capacités expressives et créatives ;
- choisir ses propres moyens d'expression en fonction d'un projet ;
- appréhender pratiquement le rôle joué par les divers constituants plastiques et matériels et savoir les utiliser ;
- maîtriser les techniques ;
- savoir s'adapter à des contraintes matérielles et techniques nouvelles.

Compétences théoriques (être capable d'un recul réflexif quant à sa démarche, quant à la pratique des autres, et d'analyser de même toute œuvre d'art) :

- savoir identifier le parti pris artistique et esthétique d'un artiste.

Compétences culturelles (être capable de situer et comprendre une œuvre quant aux divers enjeux de son époque et de son pays) :



Options arts : cycle première - terminale [suite]

Option facultative

*En Premières et Terminales générales (ES, L, S)
et technologiques (STG)*

Le volume horaire est de 3 heures/semaine.

L'option facultative est ouverte à tout élève de première puis de terminale quelle que soit sa série et quelles que soient ses connaissances et ses capacités en arts plastiques.

En première le programme est centré sur la question de la représentation (les techniques, les codes, les intentions).

En terminale sur la question de la présentation. La pratique artistique permet à l'élève de choisir et développer ses propres moyens d'expression. L'approche culturelle se fait à partir des productions des élèves, en identifiant des questions déterminantes de la création artistique situées et repérées dans des œuvres et mouvements, tant dans les œuvres patrimoniales que celles appartenant à l'art très contemporain.

Épreuve au baccalauréat :

Première partie : entretien sur dossier.

La première partie de l'entretien prend la forme d'un dialogue avec les membres du jury. Ce dialogue s'appuie exclusivement sur le dossier présenté par le candidat. Ce dossier est composé



de travaux choisis par le candidat, réalisés dans le cadre de l'enseignement d'Arts Plastiques de l'année de terminale et en référence à son programme. Ils permettent au candidat de témoigner au mieux des projets, des démarches et des aboutissements qui ont jalonné son année de formation. Ces travaux font l'objet d'une évaluation.

Seconde partie : entretien sur les connaissances et la culture artistique du candidat.

Le jury interroge le candidat à partir d'un ou de plusieurs documents iconographiques, en relation avec le programme de terminale publié au Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Il évalue les connaissances acquises sur les contenus du programme (la question de la présentation et les trois questions limitatives). Il prend également la mesure des capacités du candidat à mobiliser des références utiles à situer les ancrages de sa pratique plastique

Option de spécialité

En Première et Terminale série littéraire / option de spécialité
Le volume horaire est de 5 heures/semaine.

L'option de spécialité est ouverte aux élèves de série littéraire, Première L et Terminale L

En Première :

Le programme s'appuie, en classe de première, sur la question de la figuration (examiner les composantes fondamentales de l'image).

- Figuration et image.
- Figuration et abstraction.
- Figuration et construction.
- Figuration et temps conjugués.

En Terminale

Le programme s'appuie, en classe terminale sur la question de l'œuvre.

En pratique artistique, l'élève est amené à maîtriser ses moyens d'expression personnels, à trouver progressivement sa maturité.

L'approche culturelle se fait à partir des productions des



élèves, en identifiant des questions déterminantes de la création artistique situées et repérées dans des œuvres et mouvements, tant dans le patrimoine que parmi les œuvres contemporaines

Elle sollicite un vocabulaire précis, une expression orale et écrite maîtrisée lors des analyses et dissertations.

Épreuve au baccalauréat : comporte deux parties :

Partie écrite de l'épreuve obligatoire : culture plastique et artistique

Deux sujets sont proposés au choix du candidat. Chaque sujet présente une œuvre plastique identifiée en rapport avec le programme limitatif publié au Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Le candidat doit répondre à trois questions : la première l'engage à mener une analyse plastique de l'œuvre reproduite par le sujet. Les deux autres concernent les questionnements induits par cette même œuvre.

Le candidat organise son temps de façon à répondre aux trois questions.

Chacune d'elles est évaluée séparément. La maîtrise de la langue française et de l'orthographe est prise en compte sur l'ensemble rédigé.

Partie orale de l'épreuve obligatoire : pratique et culture plastiques

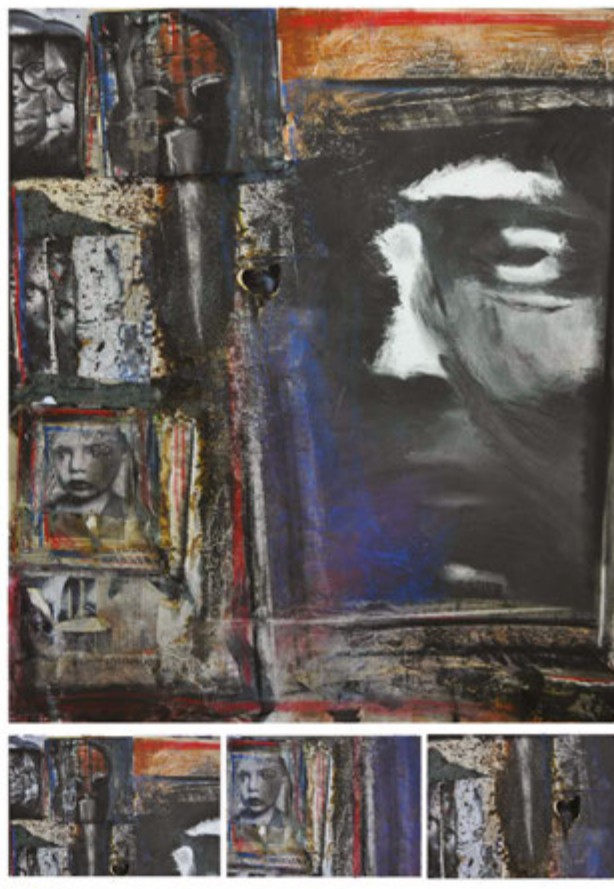
Durée : 30 minutes, sans temps de préparation

L'évaluation se fonde sur le dossier de travaux réalisés par le candidat. Elle est conduite au moyen d'un dialogue entre le candidat et les membres du jury. Ces derniers vérifient les

compétences et les connaissances liées à la pratique et à la culture plastiques. Le dialogue s'appuie exclusivement sur le dossier présenté par le candidat. Le dossier est composé de travaux choisis par le candidat, réalisés dans le cadre de l'enseignement d'arts plastiques de l'année de terminale et en référence à son programme. Ils permettent au candidat de témoigner au mieux des projets, des démarches et des aboutissements qui ont jalonné son année de formation. Ces travaux font l'objet d'une évaluation.

Le carnet de travail du candidat est un objet personnel qui témoigne de ses recherches, abouties ou non.

Il vient en complément ou en appui de ses travaux et en favorise l'évaluation.



Pratique plastique



Apprentissage du dessin

Le dessin : composant indispensable dans l'élaboration d'un projet, dans le processus de création artistique, que l'on soit plasticien, peintre, sculpteur, graphiste, architecte, designer, illustrateur.

Croquis

Le croquis comme dessin préalable à un travail, comme prise de vue documentaire, explication visuelle ou outil de communication.

Technique de représentation de ce que l'on voit, outils indispensables pour matérialiser les formes et les objets dans l'espace.

Dessin d'observation

Apprendre à observer : Démarche d'observation, de correspondance entre observation et dessin, notion de précision et d'analyse.

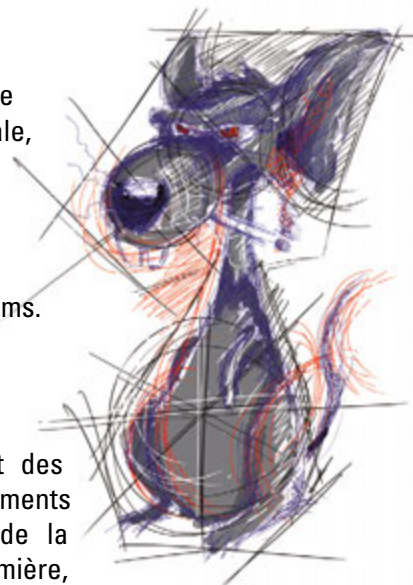
Fidélité au modèle, forme, proportion, interprétation fidèle du réel.

Le dessin d'observation permet de mieux appréhender la réalité perçue.

Productions artistiques et projet personnel

Dessin

Le dessin comme pratique personnelle, expérimentale, contemporaine et artistique. Apprentissage et appropriation des supports, des outils, des formats et des médiums.



Peinture

Espace d'apprentissage de recherche, abordant des notions des questionnements autour de la couleur, de la composition, de la lumière, de l'opacité, de la facture, de la transparence, du geste, de l'implication du corps, du format etc.

Volume

Approche de différentes pratiques et techniques : modelage, sculpture, assemblages. Réalisation de maquette en rapport avec l'architecture. Installations, performances.



Initiation

Photographie

L'atelier photographique comme lieu d'apprentissage de production et de réflexion sur la photographie contemporaine.

Apprentissage des outils photographiques, et des techniques, temps de pose, diaphragme, balance des blancs, iso, notions de cadrage, de plan, de hors champ, de point de vue etc.

Arts numériques et nouveaux médias

Initiation aux logiciels de traitement de l'image et de publication en vue d'une autonomie pour la réalisation des dossiers.



Quels projets pour l'avenir ?

Action Culturelle

Commissaire d'expositions - Collaborateur de musées et de centres d'art, d'associations culturelles - Organisateur et gestionnaire de manifestations culturelles (expositions, spectacles, festivals...) - Programmateur d'événements culturels - Chargé de communication culturelle - Chargé des relations publiques - Attaché de presse artistique - Chef de projets culturels - Critique d'art et journaliste - Documentaliste - Agent d'artiste - animateur culturel - Guide conférencier - Institutions culturelles (Ministère, DRAC, FRAC, FNAC, Municipalités) - Musées - Centres d'art - Centres d'Action Culturelle etc.

Transmettre les connaissances

L'enseignement des arts plastiques - L'enseignement des arts appliqués – médiateur, professeur, animateur, etc.

Artistique et Création

Arts de l'image - Arts du spectacle - Arts plastiques - Bande dessinée ; Design d'espace - Design de mode - Design de produits - Design graphique – Illustration - Les domaines de la communication visuelle et audiovisuelle, de l'environnement architectural, de la conception de produits (design et packaging) - Métiers liés à l'architecture, l'aménagement et la décoration intérieure - Le graphisme - L'imprimerie – La photographie - La restauration d'œuvres d'art - la Conservation des Peintures Murales & Bois polychromes et dorés - Le décor architectural (vitrail, fresque mosaïque, métal) - Les métiers des arts textiles (stylisme, broderie, tapisserie, tissage) etc.

Commerce et Art

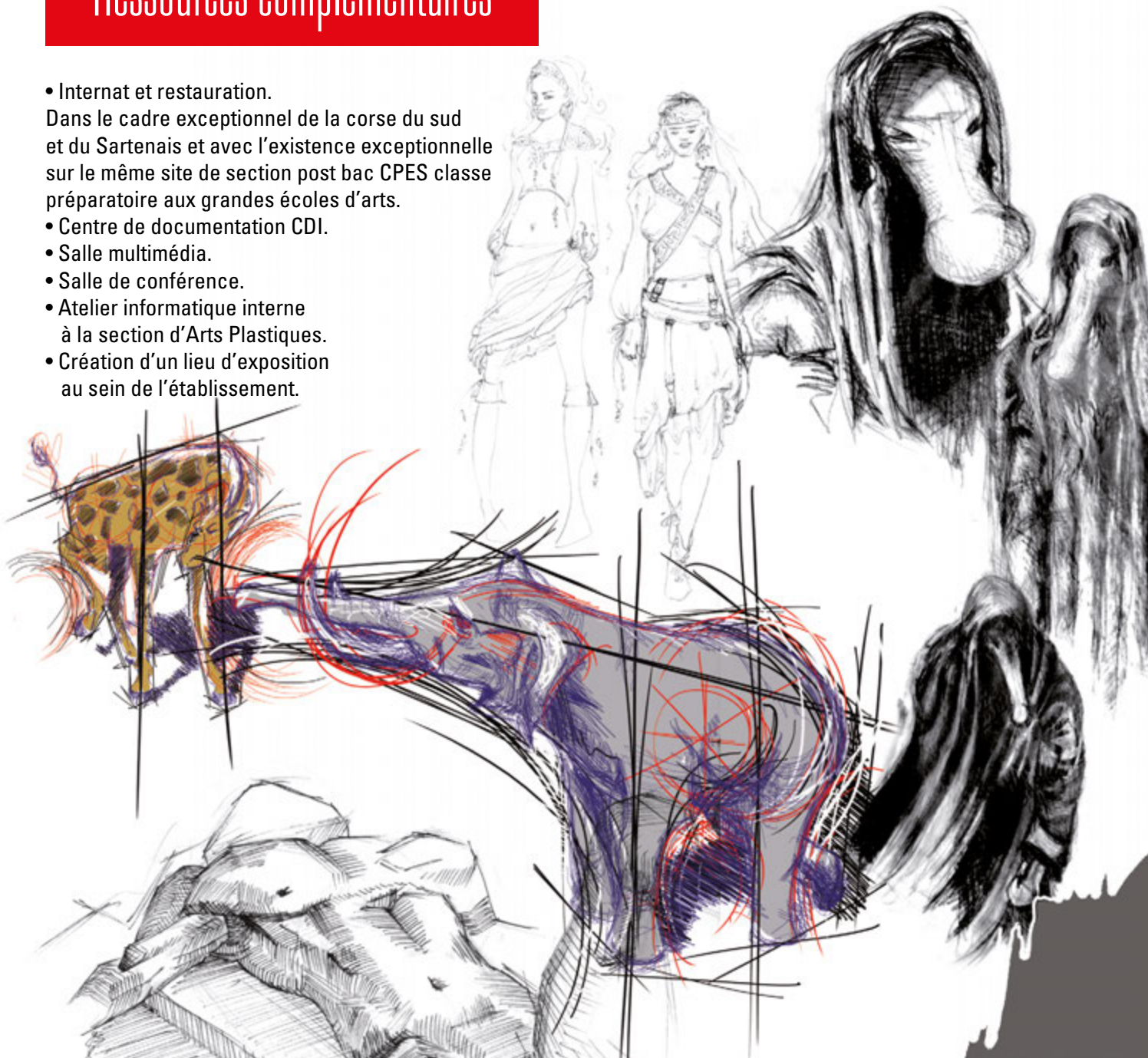
Antiquaire – Brocanteur - Courtier d'art - Galeriste - Responsable de boutique de décoration ou show-room de design - Expert - Assistant d'expert - Assistant de commissaire-priseur - Organisateur de ventes aux enchères...

Ressources complémentaires

- Internat et restauration.

Dans le cadre exceptionnel de la Corse du sud et du Sartenais et avec l'existence exceptionnelle sur le même site de section post bac CPES classe préparatoire aux grandes écoles d'arts.

- Centre de documentation CDI.
- Salle multimédia.
- Salle de conférence.
- Atelier informatique interne à la section d'Arts Plastiques.
- Création d'un lieu d'exposition au sein de l'établissement.





Option Arts Plastiques Facultative
& spécialité
SECONDE - PREMIÈRE - TERMINALE

Cité scolaire,
Boulevard Jacques Nicolai,
20100 Sartène
04 95 77 06 33

<http://web.ac-corse.fr/citescosartene>